

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Mélynda Turgeon

<https://www.cadre21.org/membres/4fd6ac9dedfb0942b9b65745>

Date d'obtention : 2020-11-23 15:36:20

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dans l'étape préliminaire, je déclenche le protocole sexto avec la personne qui a fait le signalement. J'évalue l'incident en posant les questions de la grille d'évaluation pour déterminer l'amorce, la nature, les intensions et l'étendue. Il est important de vérifier l'information reçu en complétant une grille d'évaluation avec chaque personne impliquée (toujours un élève à la fois). Il est important de bien faire comprendre l'importance de la vie privé et la nature judiciaire des sextos. On demande alors aux élèves concerné de ne pas parler de l'événement avec d'autres élèves. Ensuite, nous devons déterminer s'il y a présence d'activité malveillantes ou pas. Advenant le cas que les activités sont de nature malveillante, on appel le service de police sans remplir la grille d'évaluation avec l'instigateur. Nous devons toutefois simplement saisir le cellulaire et la placer dans un sac à cet effet.

S'il n'y a pas de présence d'actes malveillants, nous remplissons la grille d'évaluation avec l'instigateur en prenant soin de protéger les autres élèves qui nous ont donné des informations. Déterminer alors s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant devrait alors être plus simple.

S'il s'agit d'un actes impulsif: On rencontre dans les plus bref délai l'auteur du signalement, la victime et tous les élèves impliqués et nous remplissons une grille d'évaluation avec chacun des élèves.

Renseigner les élèves sur la nature criminel de ses actes. Si effectivement il y a usage, possession ou distribution de pornographie juvénile, confisquer le ou les appareils pour stopper la diffusion d'images. Demander aux élèves déteindre eux même leur appareil. Ne jamais demander le mot de passe ou regarder les images en question. Après avoir saisi les appareils, appeler le service de police ou la policière de l'école. Communiquer avec les parents d'élèves concerné pour leur expliquer la situation et la suite des intervention s'il y a lieu. Sévir selon la politique de l'école.

Dans le cas d'un acte malveillant: consulter immédiatement la police et celle-ci prendra en charge le reste de la procédure. Nous pouvons saisir le cellulaire de l'instigateur sans toutefois poser les questions de la grille d'évaluation. Convenir avec la police de la façon d'informer les parents de la situation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Mise en situation numéro 1

Le cas de Méghan

Protocole d'intervention sexto enclencher suite à une rencontre avec l'amie de Méghan, suite à cela, il

est important de rencontrer la victime pour corroborer les faits. Comme ça ne semble pas être d'ordre de la malveillance, une rencontre avec l'instigateur peut être faite. On complète alors la grille d'intervention avec lui aussi et on saisit son appareil. Appel à la police de l'école ou au service de police si notre policière n'est pas disponible. Suivi auprès des parents.

Mise en situation numéro 2
Méghan et William.

Suite à une investigation, (rencontre avec la jeune fille et avec son copain) la situation n'était pas en lien avec le protocole sexto puisque la jeune fille semble habillé sur la photo, donc fermeture du dossier. Sensibilisation auprès des élèves et demande à William d'effacer la photo.

Plus tard lorsque Méghan revient voir l'intervenant pour lui dire qu'un individu de 19 ans est possiblement en possession d'une photos d'elle seins nue. On déclenche le protocole avec Méghan il est important de faire sentir au jeune que nous le croyons et que nous prenons ça au sérieux. En aucun temps l'intervenant doit prendre connaissance des photos. Suite à l'intervention auprès de Méghan, les informations laissent présager qu'aucun autre élève ne semble impliqué dans la situation. L'intervenant saisit le téléphone de Mégan et contact la police de l'école pour que celle-ci prenne les choses en mains puisque le seule autre individu concerné est un adulte. Une enquête policière pourrait être ouverte. Par la suite, la police se rend compte qu'un autre élève de l'école est impliqué dans la situation. Même si un policier lui demande de rencontrer l'élève en question, l'intervenant ne doit tout de même pas intervenir puisqu'il n'est pas mandataire de la police.

Mise en situation numéro 3
Nicolas et Kevin

Lorsque le père d'un élève nous informe d'une situation de sextage, nous référons celui-ci au service de police puisque l'intervenant n'a aucune idée s'il y a eu des répercussion pour l'élève. Cela ne relève donc pas du protocole sexto.

Lorsque l'élève va rencontrer l'intervenant, celui-ci déclenche le protocole sexto même s'il s'agit d'une récidive de l'élève en question. Le but est de savoir si nous sommes face à de la malveillance ou a une situation impulsive.

L'intervenant doit donc prendre le temps de rencontrer chacune des personnes concerné avant même de rencontrer l'instigateur. Comme il s'agit d'un acte malveillant, L'intervenant saisira le cellulaire de l'élève en question mais ne remplira pas la grille d'évaluation avec l'élève. Il appellera le service de police qui prendra le relais. Il est aussi important de ne jamais répondre ou donner d'informations au journaliste.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Plusieurs étapes peuvent s'avérer plus délicate lors d'une intervention pour sextage. Par contre, la démarche sexto balise et encadre les interventions, ce qui fait en sorte de rendre la tout plus simple pour les intervenant. La chose à savoir avant tout est si l'acte est impulsif ou malveillant. C'est ce qui guidera la suite des interventions. C'est dans cette optique qu'il est important de toujours vérifier ou corroborer les versions des jeunes impliqués lorsque c'est possible.